



Résidence artistique Artifex in Horto : Appel à candidature 2026

Artifex in Horto est un appel à candidature annuel pour une résidence d'artiste au Jardin des Cimes à Passy, en Haute-Savoie. Ce projet, lancé en 2018, vise à accueillir un artiste plasticien chaque année pour créer une œuvre pérenne dans le jardin.

1. Les organisateurs de la résidence

[L'association Jardin des Cimes](#)

[L'association CREMERIE](#)

2. Le lieu de résidence : Le Jardin des Cimes

2.1 Présentation générale

2.2 Espaces disponibles pour une installation

[Espaces indisponibles](#)

[Espaces disponibles](#)

[A\) Espaces naturels \(zones non investies\)](#)

[B\) Jardins et espaces scénographiés](#)

3. La résidence d'artiste "Artifex in Horto"

4. Les candidatures

[Conditions](#)

[Contreparties](#)

[Modalités de candidature](#)

1. Les organisateurs de la résidence

L'association Jardin des Cimes



Le Jardin des Cimes est une association à but non lucratif, née en 2011, qui a pour finalité de promouvoir, partager, expérimenter la richesse de la relation de l'homme avec la biosphère. L'association s'appuie pour cela sur des approches artistiques, sensorielles, pédagogiques et ludiques au travers de la thématique du jardin.

Son outil principal est le site du Jardin des Cimes à Passy (Haute Savoie) qu'elle exploite par l'aménagement des jardins, une programmation culturelle, des activités d'éducation à l'environnement, une activité de restauration et une boutique. Elle développe aussi ponctuellement ses activités en dehors du Jardin des Cimes via des animations pédagogiques, des missions d'expertise ou des prestations de restauration.

L'association CREMERIE



Née en mars 2018, l'association CREMERIE a pour objet de sensibiliser tous les publics à l'Art et la Culture. Elle développe une approche transdisciplinaire, sans frontières de pratiques ou de publics, défendant les démarches artistiques en tant que vectrices de lien social, de qualité de vie, d'attractivité du territoire, et d'innovation.

Pour ce faire, elle conçoit des événements tels que : expositions, festivals, conférences et séminaires, interventions en milieu scolaire, formations et ateliers, etc. Elle diffuse et promeut le travail d'artistes et créateurs locaux, nationaux et internationaux, produit des œuvres ainsi que des supports de communication dédiés.

L'espace CREMERIE a ouvert ses portes au Plateau d'Assy en mars 2017. Il sert de laboratoire à l'association et accueille ainsi des expositions d'art contemporain, mais également des événements culturels divers tels que concerts et performances.

2. Le lieu de résidence : Le Jardin des Cimes

2.1 Présentation générale

Le Jardin des Cimes est un jardin artistique contemporain de 3 hectares labellisé Jardin Remarquable, créé en 2010 et situé à 1000 mètres d'altitude près du village du Plateau d'Assy sur la commune de Passy.

Son occupation prend place dans une nature omniprésente : prairies, torrents, hêtraie-pessière de l'étage montagnard et panorama sur les paysages de montagne des Fiz, des Aiguilles Rouges et du Massif du Mont Blanc.

Il est aménagé dans une démarche artistique au travers d'une quinzaine d'espaces scénographiés et de jardins. La visite dure 1 heure et l'ambition du parcours est de faire ressentir aux 10 000 visiteurs annuels toute la poésie d'une balade en montagne, des jardins du monde et des jardins nourriciers. Il est ouvert au public de mai à septembre



Retrouvez une présentation du parcours ci-dessous.

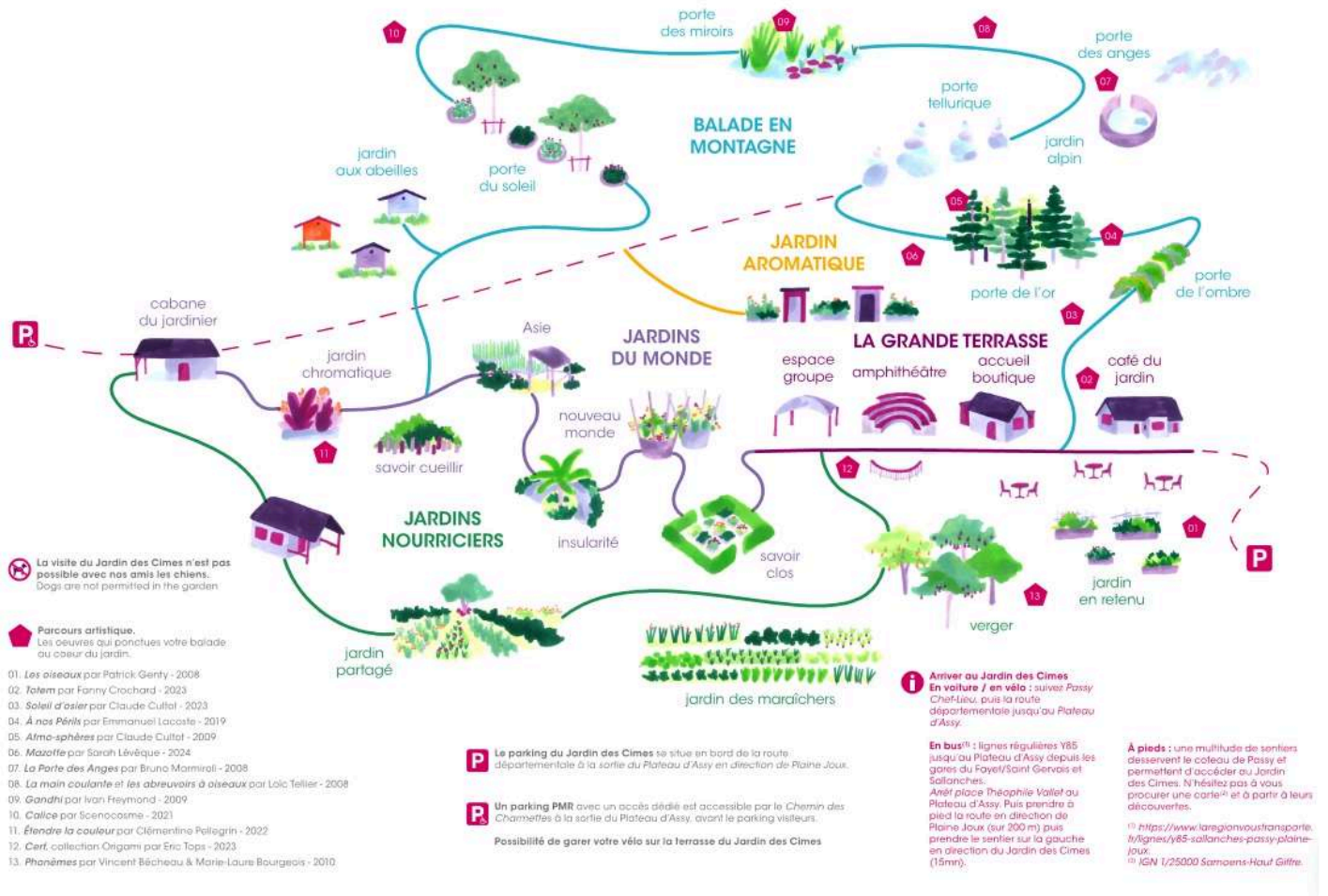
2.2 Espaces disponibles pour une installation

Pour orienter les propositions, nous distinguons deux catégories d'emplacements au Jardin des Cimes : **les espaces disponibles** et **les espaces indisponibles**.

Les espaces indisponibles correspondent notamment :

- Aux zones où se trouvent déjà des œuvres pérennes à proximité immédiate
- À la **Grande terrasse du Jardin des Cimes**, sur laquelle aucune installation ou sculpture ne peut être implantée.

Ces contraintes sont précisées sur la carte du jardin ci-dessous (points rouges)



Les espaces disponibles sont ceux où une installation peut être envisagée, on peut les distinguer en 2 parties :

Sur les 3 hectares du jardin, certaines zones « naturelles » non occupées sont propices à l'accueil d'une installation. On peut les regrouper en trois sous-ensembles :

- **Prairies** : prairies naturelles réparties en différents endroits du jardin.
- **Forêt mixte** : milieu composé notamment de **hêtre**, **épicéa**, **bouleau** et **tremble**.
- **Ancienne plantation d'épicéas** : zone très majoritairement composée d'épicéas, au caractère plus sombre.



Exemple de prairie - Jardin des Cimes



Exemple de forêt mixte - Jardin des Cimes



Exemple plantation d'épicéas

En complément des espaces naturels, certains jardins et espaces scénographiés du parcours peuvent également accueillir une proposition, en fonction des contraintes paysagères, de la thématique du jardin ou de l'espace, des contraintes techniques et de cohabitation avec la visite. Ces espaces étant généralement plus contraints (moins de place, circulation du public), la proposition devra s'intégrer au mieux au sujet et à l'identité du lieu.

Le Jardin des Cimes se découvre ainsi à travers 4 grands ensembles complémentaires :

- Le **parcours "balade en montagne"**, constitué d'espaces scénographiés en résonance avec une promenade en milieu montagnard, au plus près des **prairies**, de l'**ancienne plantation d'épicéas** et de la **forêt mixte**. Il comprend notamment la **Porte de l'Ombre**, la **Porte d'Or**, la **Porte Tellurique**, la **Porte des Anges**, le **Chemin de fer**, la **Porte du Miroir** et la **Porte du Soleil**. Plusieurs œuvres y sont déjà présentes, tout en laissant encore des possibilités d'accueil.



Porte d'Or



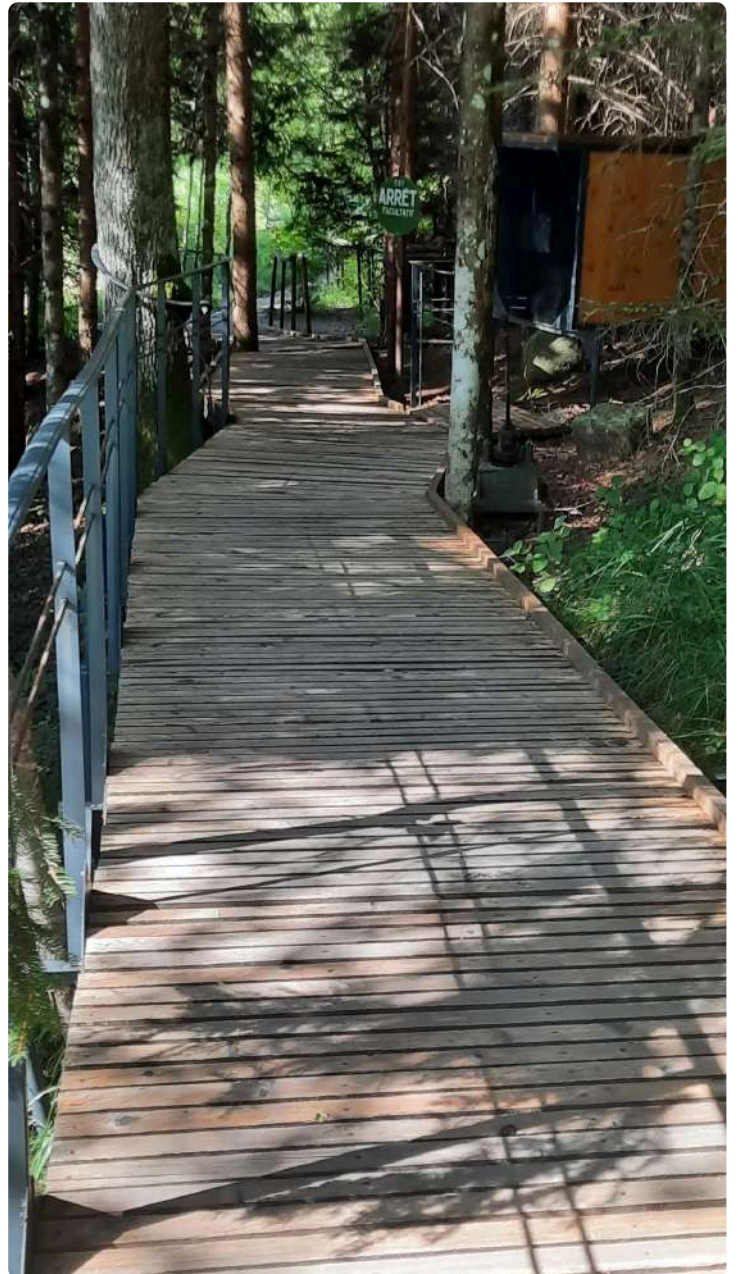
Porte Tellurique



Porte des Miroirs



Porte de l'Ombre



Chemin de Fer



Porte du Soleil

- Les **jardins aromatiques**, plus récents dans la visite, autour des **plantes aromatiques**, qui offrent également des emplacements possibles en lien avec une grande prairie voisine.



Jardin aromatique



Talus du jardin aromatique (en cours d'aménagement)

- Les **jardins du monde**, composés de massifs ornementaux et de petits potagers, dans des espaces plus denses où l'intégration d'une œuvre doit particulièrement s'accorder à la thématique : **jardin chromatique**, **jardin de feuillages**, **jardin d'Asie**, **jardin de l'Insularité**, **jardin du Nouveau Monde** et **jardin du Savoir Clos**.



Jardin chromatique



Emplacement du futur Jardin de Feuillages



Asie



Insularité



Nouveau Monde



Savoir Clos

- Les **jardins nourriciers** (où aucune œuvre n'est encore installée), qui regroupent le **jardin partagé**, une **zone de production maraîchère**, puis un **verger** d'arbres fruitiers adaptés à la montagne : un secteur qui peut accueillir une œuvre, avec une forte identité liée à la production.



Jardin Partagé



Verger

3. La résidence d'artiste "Artifex in Horto"

La résidence envisagée est dite de « création ». Le principe d'immersion, propre à une résidence, a pour objet de favoriser une bonne appréhension du jardin des cimes et de son environnement paysager. Le travail de l'artiste est libre dans la mesure où il respecte la vocation de l'association Jardin des Cimes et le site du Jardin des Cimes.

Les objectifs de cette résidence sont de :

- Développer un travail artistique autour du jardin et de son environnement
- Produire et installer in situ une œuvre pérenne avec une visibilité et une qualité suffisante pour qu'elle devienne un objet incontournable dans la visite du jardin
- S'inscrire dans la continuité de l'histoire artistique du territoire et participer à une dynamique artistique locale

Le commissariat artistique de la résidence Artifex in Horto est assuré par l'association Jardin des Cimes.

Retrouvez le travail des précédents résidents ci-dessous

Le cadre de cette résidence est le suivant :

- **Durée** : 1 journée de repérage, 15 jours de résidence, 1 journée d'inauguration le dimanche de la semaine suivant la fin de résidence.

- **Période de résidence** : 15 jours entre juin et août 2026 (dates précises à déterminer avec l'artiste sélectionné)
- **Disciplines acceptées** : Sculpture, installation, arts plastiques
- **Thématique** : Libre, en résonance avec le site, son environnement naturel, ses jardins, ses paysages ou son histoire.

Une attention particulière sera apportée aux points suivants :

- Qualité artistique du parcours de l'artiste et des réalisations antérieures
- Pertinence et originalité du projet proposé en lien avec le site et son environnement
- La faisabilité technique du projet dans le budget et la durée de la résidence
- Les matériaux utilisés

Un comité de sélection étudiera les dossiers des candidats. Il sera constitué de membres des associations Jardin des Cimes et Crèmerie, ainsi que de personnalités compétentes dans le domaine de la culture et des arts.

4. Les candidatures

Cet appel à candidature s'adresse aux artistes indépendants, basés en France ou à l'étranger, en mesure d'éditer des factures. Le dossier doit être rédigé en Français.

Conditions

Pour réaliser son œuvre, le résident disposera des attributions suivantes :

- Une rémunération de **2 500 €**
 - Logement, déplacements et repas (hors repas de midi pendant la résidence) à la charge de l'artiste
- Une bourse de production de **1 250 €** devant couvrir la totalité du projet (achat des matériaux et outillages spécifiques, intervention d'éventuels sous-traitants, etc.)
- Les repas de midi pris sur place au restaurant du Jardin des Cimes
- Le support logistique du Jardin des Cimes (espace de travail, outillage, jardinier, etc.)
- La collaboration éventuelle de bénévoles
- Une visibilité sur l'ensemble des supports de communication des deux associations

Contreparties

Le résident choisi s'engage en contrepartie à :

- Concevoir et réaliser une œuvre artistique intégrée au parcours de visite du Jardin des Cimes
- Céder l'œuvre produite à l'association Jardin des Cimes, afin qu'elle intègre durablement le parcours de visite (un contrat de cession sera signé avec l'artiste sélectionné)
- Autoriser l'association à reproduire et diffuser des images de l'œuvre et de la résidence à des fins de communication (web, presse, supports imprimés)

- Être présent une journée a minima pour un repérage du Jardin des Cimes en préparation de sa résidence
- Être présent durant les deux semaines de résidence sur site au Jardin des Cimes
- Être présent à l'inauguration de son œuvre
- Fournir des visuels en haute résolution destinés aux supports de communication
- Ouvrir son espace de création aux visiteurs individuels ou à des groupes sur demande du Jardin des Cimes

Modalités de candidature

→| **Les candidats doivent fournir les éléments suivants :**

- Une présentation succincte, comprenant les nom et prénom, les coordonnées (adresse postale, téléphone, e-mail), et un aperçu du parcours artistique (fichier PDF, max. 2 Mo)
- Un portfolio présentant une sélection de travaux (fichier PDF, max. 10 Mo)
- Un descriptif du projet envisagé (fichier PDF, max. 10 Mo) :
 - Note d'intention
 - Éléments techniques (dimensions, matériaux, techniques)
 - Croquis, simulations ou photographies

→| Ces éléments sont à envoyer par e-mail à l'adresse david@jardindescimes.com avant le **dimanche 3 mai 2026 à minuit.**

- **Contact** : David Dal Cortivo - Directeur de l'association Jardin des Cimes
 - david@jardindescimes.com
 - 06 20 57 41 97
- **Annonce de la sélection** : 9 mai au plus tard
- **Inauguration de l'œuvre** : Dimanche 17h00 de la semaine suivant la fin de la résidence

Cette résidence d'artiste Artifex in Horto ne serait pas envisageable sans le soutien de nos partenaires :

haute
savoie
le Département

FDVA
FONDS POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA VIE
ASSOCIATIVE

